

**PROCES-VERBAL RÉDUIT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016**

REPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE - VILLE D'OSNY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 29 septembre 2016.

Le vingt-neuf septembre deux mille seize à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt-trois septembre deux mille seize s'est réuni en séance publique.

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Murielle DUFLOS, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Nicole SIEPI, M. David AIMÉ, Mme Sylvie GUIGON, M. Jean-Claude PINQUET, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Christine ROBERT, M. Claude MATHON, Adjoints.

M. Maurice CZARNECKI, Mme Maryse GINGUENE, M. Daniel HEQUET, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, Mme Laurence TEREKENKO, M. Sylvain LANDEMAINE, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, M. Franck GAILLOT, Mme Christelle BENDADDA, M. Marcel LALLIOT, Mme Jeannine VATIN, M. Lionel ROUX, M. Laurent ACHITE-HENNI, Mme Céline LAURENT, M. Dominique COUVREUR, Mme Patricia DESBATS, M. Pascal-Eric LALMY, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Maurice DESCAMPS

à

M. Jean-Claude PINQUET

M. Jean-Marc CHAILLIU

à

Mme Virginie BUSSON

SECRETAIRE DE SÉANCE :

M. Sylvain LANDEMAINE

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 32, Mme Sybil AUBIN étant démissionnaire à compter du 28 septembre 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

220.10.2016 FINANCES

BUDGET DE LA COMMUNE - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

Décide à la majorité, 7 abstentions des groupes de l'opposition, 4 du groupe de l'opposition « Osny pour vous avec vous » et 3 du groupe de l'opposition « Rassembler pour faire gagner Osny », d'affecter les résultats de l'exercice 2015 après le vote du Compte administratif approuvé lors du Conseil municipal du 23 juin 2016, comme suit :

Opérations réelles + opérations d'ordre

	Recettes	Dépenses	Résultat
Section de fonctionnement cumulée	23 921 806,14€	21 494 243,97€	2 427 562,17€
Section d'investissement cumulée	12 968 523,99€	13 600 069,15€	-631 545,16€
Total compte administratif	36 890 330,13€	35 094 313,12€	1 796 017,01€
Restes à réaliser	1 633 575,97€	1 652 639,21€	-19 063,24€
Total cumulé après intégration des restes à réaliser	38 523 906,10€	36 746 952,33€	1 776 953,77€

D'affecter en réserve une partie de l'excédent de la section de fonctionnement pour un montant de 631 545,16 €, en couverture du déficit de la section d'investissement.

De reporter le solde de l'excédent de la section de fonctionnement pour un montant de 1 796 017,01 €.

221.10.2016 FINANCES

DECISION MODIFICATIVE DE LA COMMUNE N° 2 VALANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Adopte à la majorité, 7 abstentions des groupes de l'opposition, 4 du groupe de l'opposition « Osny pour vous avec vous » et 3 du groupe de l'opposition « Rassembler pour faire gagner Osny », la décision modificative n° 2 de la commune valant budget supplémentaire qui s'établit comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	1 786 728,01 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	1 786 728,01 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	3 914 682,14 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	3 914 682,14 €

222.10.2016 RESSOURCES HUMAINES

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE DE FRANCE RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES HONORAIRES DES MEDECINS DE LA COMMISSION DE REFORME ET DU COMITE MEDICAL INTERDEPARTEMENTAL ET DES EXPERTISES MEDICALES

Approuve à l'unanimité, les termes de la convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales.

223.10.2016 BATIMENTS

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE – ACCESSIBILITE DU CENTRE DE LOISIRS DU BOIS JOLI DEMANDE D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL D'OISE.

Décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le maire à solliciter une subvention d'investissement au taux maximum auprès de la CAF du Val d'Oise pour les travaux de mise en accessibilité du centre de loisirs du Bois Joli et à signer tous les documents s'y rapportant.

224.10.2016 BATIMENTS

TRAVAUX DE SECURISATION DES ECOLES DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2016.

Décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le maire à solliciter une subvention au titre du FIPD au taux maximum auprès de l'Etat pour les travaux de sécurisation des établissements scolaires et à signer tous les documents s'y rapportant.

225.10.2016 FONCIER – APPROBATION DE LA VENTE D'UN TERRAIN A BATIR - LOT N°1 (PARCELLES AE N° 1136 ET 1140) - SIS RUE DU RESERVOIR /RUE DE LIVILLIERS.

Approuve à l'unanimité, la vente des parcelles AE n°1136 d'une surface de 285 m² et AE n°1140 d'une surface de 130 m² représentant au total une contenance de 415 m² au prix de 176 000 € (frais de négociation et de publicité inclus à la charge de la ville) soit 167 231 €, prix net vendeur à M. Jean-Luc BERANGER, domicilié 7 rue de la Nappe, 95590 Presles ou avec toute indivision avec Mme Viviane COCHETEUX.

La vente est conclue sous condition suspensive de l'obtention d'un prêt bancaire. L'acquéreur prend à sa charge tous les frais inhérents à la signature de l'acte authentique de vente.

Autorise Monsieur le Maire ou le 6^{ème} Adjoint au maire à signer tous les actes liés à cette affaire.

226.10.2016 FONCIER – APPROBATION DE LA VENTE D'UN TERRAIN A BATIR- LOT N°2 (PARCELLES AE N° 1137 ET 1141) SIS RUE DU RESERVOIR / RUE DE LIVILLIERS.

Approuve à l'unanimité, la vente des parcelles AE n°1137 d'une surface de 292 m² et AE n°1141 d'une surface de 123 m² représentant au total une contenance de 415 m² au prix de 168 000 € (frais de négociation et de publicité inclus à la charge de la Ville) soit 159 535 €, prix net vendeur, à M. et Mme Farid BLALI, domiciliés 3 rue de la Veillée, 95800 Cergy.

Les acquéreurs prennent à leur charge tous les frais inhérents à la signature de l'acte authentique de vente.

Autorise Monsieur le Maire ou le 6^{ème} Adjoint au maire à signer tous les actes liés à cette affaire.

227.10.2016 FONCIER - APPROBATION DE LA VENTE D'UN TERRAIN A BATIR - LOT N°3 (PARCELLES AE N° 1134, 1138 et 1142) SIS RUE DU RESERVOIR / RUE DE LIVILLIERS.

Approuve à l'unanimité, la vente des parcelles AE n°1134 d'une surface de 217 m², AE n°1138 d'une surface de 147 m² et AE n°1142 d'une surface de 51 m² représentant au total une contenance de 415 m² au prix de 176 000 € (frais de négociation et de publicité inclus à la charge de la Ville) soit 167 231 €, prix net vendeur à Mme Jehan ZABAR, domiciliée 8 rue de Cergy, 95520 Osny, sous condition suspensive de l'obtention d'un prêt bancaire.

L'acquéreur prend à sa charge les frais inhérents à la signature de l'acte authentique de vente.

Autorise Monsieur le Maire ou le 6^{ème} Adjoint au maire à signer tous les actes liés à cette affaire.

228.10.2016 ENVIRONNEMENT

RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS

Approuve à l'unanimité, la synthèse des rapports annuels 2015 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets et **autorise** la mise à disposition de ces documents au public en Mairie.

229.10.2016 ESPACES VERTS

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PARTIE DU SERVICE COMMUNAUTAIRE DU PATRIMOINE VEGETAL RELATIVE AU CENTRE DE PRODUCTION VEGETALE.

Approuve à l'unanimité, la signature de la convention définissant la mise à disposition du Centre de production végétale de la CACP pour la production de plantes annuelles, bisannuelles et de vivaces pour les espaces fleuris communaux.

Il est également convenu que dans la limite des moyens de stockage des serres de production de son centre horticole, la commune pourra disposer d'espaces d'hivernage des plantes d'orangerie et de structures.

La convention est conclue pour une durée d'un an. Elle a pris effet au 1^{er} juin 2016 et sera renouvelable par tacite reconduction selon les modalités prévues au contrat.

Autorise Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe au Maire à signer la convention.

230.10.2016 LOGEMENT - PROGRAMME DE 59 LOGEMENTS SOCIAUX SITUES RUE DES PATIS A OSNY - CONVENTION DE RESERVATION DE 6 LOGEMENTS AVEC LA SOCIETE D'HLM EFIDIS - LA CACP - LA VILLE D'OSNY

Approuve à l'unanimité, la convention de réservation de 6 logements sociaux situés dans le programme de 59 logements sociaux, Rue des Pâtis à Osny, avec la société d'HLM EFIDIS et la CACP, d'une durée de 20 ans, objets de la convention :

N° de logement	Type	financement
1001	3 pièces	PLUS
1303	3 pièces	PLUS
2106	3 pièces PMR	PLUS
2304	2 pièces	PLS
2401	3 pièces	PLAI
2405	2 pièces	PLAI

Décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents s'y rapportant.

231.10.2016 SOCIAL – SIGNATURE DE LA CHARTE « DU BIEN VIEILLIR EN VAL D'OISE ».

Décide à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer la Charte du Bien Vieillir en Val d'Oise ainsi que tous les documents annexes.

232.10.2016 SPORTS – EDUCATION – L'AVENIR DE L'USEP 95 MENACÉ – MOTION.

Décide à l'unanimité, d'apporter son soutien au délégué départemental et au comité directeur de l'USEP Val d'Oise, de défendre et soutenir les actions sportives USEP qui participent au bien vivre ensemble, à l'éducation à la citoyenneté, à la promotion du sport comme vecteur d'éducation à la santé et en font un acteur majeur dans la formation du futur citoyen.

233.10.2016 FINANCES

REMBOURSEMENT D'UNE AMENDE DE STATIONNEMENT A UN AGENT COMMUNAL.

Décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au remboursement d'une amende d'un montant de 76,69 euros (65 £ivres) en faveur de l'agent, Monsieur ALLICHE Karim.

234.10.2016 FINANCES

MISE EN VENTE AUX ENCHERES ELECTRONIQUES D'IMMOBILISATIONS REFORMÉES DE LA VILLE

Décide à l'unanimité, d'autoriser la mise en vente aux enchères électroniques des biens réformés de la commune comme suit :

Véhicule	Date 1 ^{ère} immatriculation	Immatriculation	Kilométrage	Prix de départ
Iveco Daily	13/01/2000	320 CYJ 95	124 800	1 500,00 €
Ford Transit benne	30/07/2007	626 EMA 95	107 500	2 500,00 €

Décide à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer tout document se rapportant à la vente des biens.

235.10.2016 FINANCES

CESSION D'UN VEHICULE COMMUNAL

Décide à l'unanimité, de valider la vente du Renault Master benne à la mairie de Butry sur Oise pour une valeur de 13 200 € et autorise le maire à signer tout document se rapportant à la vente du véhicule.

236.10.2016 RESSOURCES HUMAINES

CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Approuve à l'unanimité, les créations et suppressions de postes suivants :

Postes à créer au 1^{er} septembre 2016 :

- Educateur de jeunes enfants = 1
- Brigadier = 1
- Adjoint technique de 2^{ème} classe TNC 24 heures par semaine = 1
- Adjoint administratif de 2^{ème} classe TNC 80% = 1
- Contrat d'avenir espaces verts = 1
- Psychologue TNC 55 heures par mois = 1
- Psychologue TNC 56h50 par mois = 1
- Adjoint technique de 1^{ère} classe = 1

Postes à supprimer au 1^{er} septembre 2016 :

- Assistant socio-éducatif = 1
- Agent de maîtrise = 1
- Agent de maîtrise principal = 1
- Infirmière de soins généraux de classe supérieures TNC 50% = 2
- Gardien = 1
- Assistants d'enseignement artistique à TNC = 4
- Animateur = 1
- Contrat d'apprentissage = 2
- Psychologue TNC 60h50 par mois = 1
- Psychologue TNC 9h20 par semaine = 1
- Adjoint technique de 2^{ème} classe = 1

237.10.2016 BATIMENTS

CONVENTION RELATIVE A LA CESSION A L'AMIABLE A LA COMMUNE D'OSNY D'UNE SIRENE DU RESEAU NATIONAL D'ALERTE DE L'ETAT

Décide à l'unanimité, d'autoriser monsieur le maire à signer la convention de cession à l'amiable proposé par la préfecture.

238.10.2016 AFFAIRES GENERALES

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales depuis la réunion de l'assemblée communale du 23 juin 2016.

Fait à Osny, le 6 octobre 2016.

Le Maire,




Jean-Michel LEVESQUE